



FORMULAIRE DONS MENSUELS

Madame Monsieur
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

J'autorise la Fondation à prélever un montant mensuel de : _____ \$

Date de début de l'engagement (aaaa/mm/jj) : _____

Sachez qu'il est possible d'augmenter, diminuer, suspendre ou arrêter tous dons mensuels 7 jours avant le prochain versement en communiquant avec un représentant de la Fondation 450 468-8136 poste 3 ou par courriel à : info@fondationhpb.org.

Veillez cocher le jour souhaité de votre prélèvement du don mensuel :

- 1^{er} de chaque mois
 15 de chaque mois
 25 de chaque mois

Veillez cocher le choix de votre paiement

- Prélèvement bancaire
- Soit nous faire parvenir un spécimen de chèque par la poste
 - Soit par téléphone pour nous donner les informations bancaires

Visa MasterCard

Nom du détenteur de la carte _____

Numéro _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Un reçu fiscal annuel sera automatiquement émis en fin d'année. Merci de retourner le formulaire dûment rempli ainsi que votre don à :

Fondation Hôpital Pierre-Boucher
1333, boulevard Jacques-Cartier Est
Longueuil (Québec) J4M 2A5
Courriel : info@fondationhpb.org | Téléphone : 450 468-8136, poste 3



Questions fréquemment posées

Q. Comment puis-je adhérer au programme de dons mensuels de la Fondation Hôpital Pierre-Boucher ?

R. Il est possible de devenir donateur mensuel en tout temps et ce, tout au long de l'année. Il suffit de nous appeler, de nous écrire ou de consulter notre site internet afin d'adhérer à notre programme de dons mensuels en choisissant vous-même le montant du don et le mode de paiement (carte de crédit/prélèvement au compte bancaire).

Q. Je suis déjà donateur à la Fondation... quels sont les avantages additionnels du don mensuel ?

R. Simple et pratique, les versements mensuels égaux préautorisés vous permettent de mieux gérer votre budget et ce, tout au long de l'année. Ainsi, vous n'aurez plus à acheminer vos dons par la poste et ne recevrez plus de sollicitation postale de notre part. En plus de réduire nos frais d'administration, vous nous assurez d'une entrée régulière de fonds qui nous permet une meilleure gestion des ressources.

Q. Quant est-il de la sécurité de mon don mensuel ?

R. Vos données personnelles sont strictement confidentielles et sécurisées. La Fondation prend les précautions nécessaires pour s'assurer que vos renseignements personnels soient protégés tout au long du processus de transaction. En plus de contrôler les décisions qui entourent votre don mensuel (arrêt/modification), la Fondation Hôpital Pierre-Boucher s'engage à ne pas vendre ses listes de donateurs.

Q. Comment puis-je modifier mon don mensuel ?

R. Le don mensuel ne vous engage pas définitivement et vous avez le contrôle de vos mensualités en tout temps. Vous souhaitez modifier ou annuler votre contribution mensuelle ? C'est facile. Vous n'avez qu'à communiquer avec nous par téléphone ou par courriel. Nous serons heureux d'apporter rapidement toutes les modifications que vous demandez. Veuillez noter qu'il faudra peut-être quelques jours pour qu'elles prennent effet.

Q. Comment puis-je faire le suivi de mes dons mensuels ?

R. Votre relevé de carte de crédit mensuel ou bancaire vous confirmera le montant précis ainsi que la date de transaction de votre don mensuel. En cas de non-concordance, il vous suffit de communiquer avec nous. De plus, un seul reçu fiscal annuel vous sera acheminé en fin d'année.

Q. Vais-je continuer d'obtenir des nouvelles de la Fondation Hôpital Pierre-Boucher ?

R. Oui ! Vous continuerez à recevoir des invitations, des nouvelles de la Fondation car principalement nous tenons à vous partager l'impact de votre don et les progrès réalisés grâce à votre appui.

***Au nom de la Fondation Hôpital Pierre-Boucher, merci de faire une différence pour VOTRE hôpital !
Merci de votre adhésion à notre programme de dons mensuels.***